Les terrains réservés par le PLU pour la realisation future d'un ouvrage public, une voie publique ou comptes rétrocédés à une collectivité, ne constituent d'aucun gisement en ce sens.Ceux ci seront classés au moins en zone urbaine pour les voies publiques.

N° de réserve	Nature	Largeur ou surface	Bénéficiaire
1	Annexe école	2670m²	COMMUNE/SIZ
2	Centre scolaire	15000m²	COMMUNE/SIZ
3	Extension du cimetière, à cette fin le PLU prévoit	1000m²	COMMUNE/SIZ
4	Création d'une voie de desserte de la zone du Chemin du Chaud	7m	COMMUNE/SIZ
5	Création d'une voie de desserte de la zone du Chemin du Chaud	10m	COMMUNE/SIZ
6	Création d'une voie de desserte de la zone de la Centrale par le R.D. n°177	8 à 15m	COMMUNE/SIZ
7	Aire de retournement	1132m²	COMMUNE/SIZ
8	Aménagement du carrefour	1500m²	COMMUNE/SIZ
9	Aménagement carrefour	1120m²	COMMUNE/SIZ
10	Aménagement raccord de Boulièr - chemineant pétrot	10m	COMMUNE/SIZ
11	Voie de contournement PIPRIAC - Crochemiel	8m	COMMUNE/SIZ
12	Mise en fonction du chemin rural de la Centrale (suite) ZM 84	3000m²	COMMUNE/SIZ
13	Aménagement carrefour	1000m²	COMMUNE/SIZ
14	Aménagement entrée bourg - Ste Marcelle	4570m²	COMMUNE/SIZ
15	Rescindement de rue	12 m	COMMUNE/SIZ
16	Aménagement carrefour du Bois Hélé	1500m²	COMMUNE/SIZ
17	Aménagement carrefour de la Croisnoble	1420m²	COMMUNE/SIZ
18	Aménagement carrefour à l'Angoulin	1420m²	COMMUNE/SIZ
19	Rescindement pétrot à partir d'Entre-Deux-Ponts du Vergnon	7m	COMMUNE/SIZ
20	Espace vert, rescindement rentre et aménagement public	19950m²	COMMUNE/SIZ
21	Mettre en réseau à partir pour corps	7m	COMMUNE/SIZ
22	Sentier piétons, espace vert	5m	COMMUNE/SIZ
23	Sentier piétons, espace vert	5m	COMMUNE/SIZ
24	Sentier piétons, espace vert	5m	COMMUNE/SIZ
25	Sentier piétons, espace vert	5m	COMMUNE/SIZ
26	Sentier piétons, espace vert	5m	COMMUNE/SIZ
27	Rescindement pétrot de pont d'entre des ponts de l'ancienne voie	7m	COMMUNE/SIZ
28	Jardins	1630m²	COMMUNE/SIZ
29	Aménagement de stationnements	1120m²	COMMUNE/SIZ
30	Aménagement public - stationnement et abri	1120m²	COMMUNE/SIZ
31	Voie de desserte de la zone du Pérabeyre (Lotissement)	8/10m	COMMUNE/SIZ
32	Aménagement carrefour	1320m²	COMMUNE/SIZ
33	Aménagement carrefour du Nord de la Centrale	1420m²	COMMUNE/SIZ
34	Aménagement d'un arrêt de R.D. n°177 (Rond de Pipriac)	2000m²	COMMUNE/SIZ
35	Aménagement d'un arrêt de R.D. n°177 (Rond de Pipriac) et aménagement, voirie, espace vert	2000m²	COMMUNE/SIZ
36	Aménagement de stationnement	1150m²	COMMUNE/SIZ
37	Aménagement de stationnement	870m²	COMMUNE/SIZ
38	Passage commun à "le Pharaon"	35m²	COMMUNE/SIZ
39	Aménagement de voirie "Le Calendar" Impasse rue	1000m²	COMMUNE/SIZ
40	Mare-Forage	1470m²	COMMUNE/SIZ
41	Mare-Forage	1170m²	COMMUNE/SIZ
42	Mare-Forage	1770m²	COMMUNE/SIZ
43	Mare-Forage	1600m²	COMMUNE/SIZ
44	Mare-Forage	1470m²	COMMUNE/SIZ
45	Mare-Forage	1320m²	COMMUNE/SIZ
46	Mare-Forage	875m²	COMMUNE/SIZ
47	Mare-Forage	1007m²	COMMUNE/SIZ
48	Mare-Forage	1007m²	COMMUNE/SIZ
49	Mare-Forage	1007m²	COMMUNE/SIZ
50	Mare-Forage	1207m²	COMMUNE/SIZ
51	Voie de desserte de la zone de la Pérabeyre	415m²	COMMUNE/SIZ

LEGENDE

- Limite de zonage
- Marge de recul Loi Barnier
- Site archéologique
- Batiments soumis à un permis de démolir
- Permis de construire accordé
- Protection lagunage et exension
- Bande de nuisance sonore RD 177 *(100m par rapport au bord de chaussée)*
- Réserve pour service public n° d'operation
- Espace boisé protégé (T.C.)
- Zone humide inventoriée
- Secteur inondable (crue 1995) (non constructible)
- Zone spéciale de Carrières *(à titre d'information)*
- Fuseau d'étude de contournement de PIPRIAC *(emplacement indicatif - non contractuel)*
- Linéaire commercial protégé

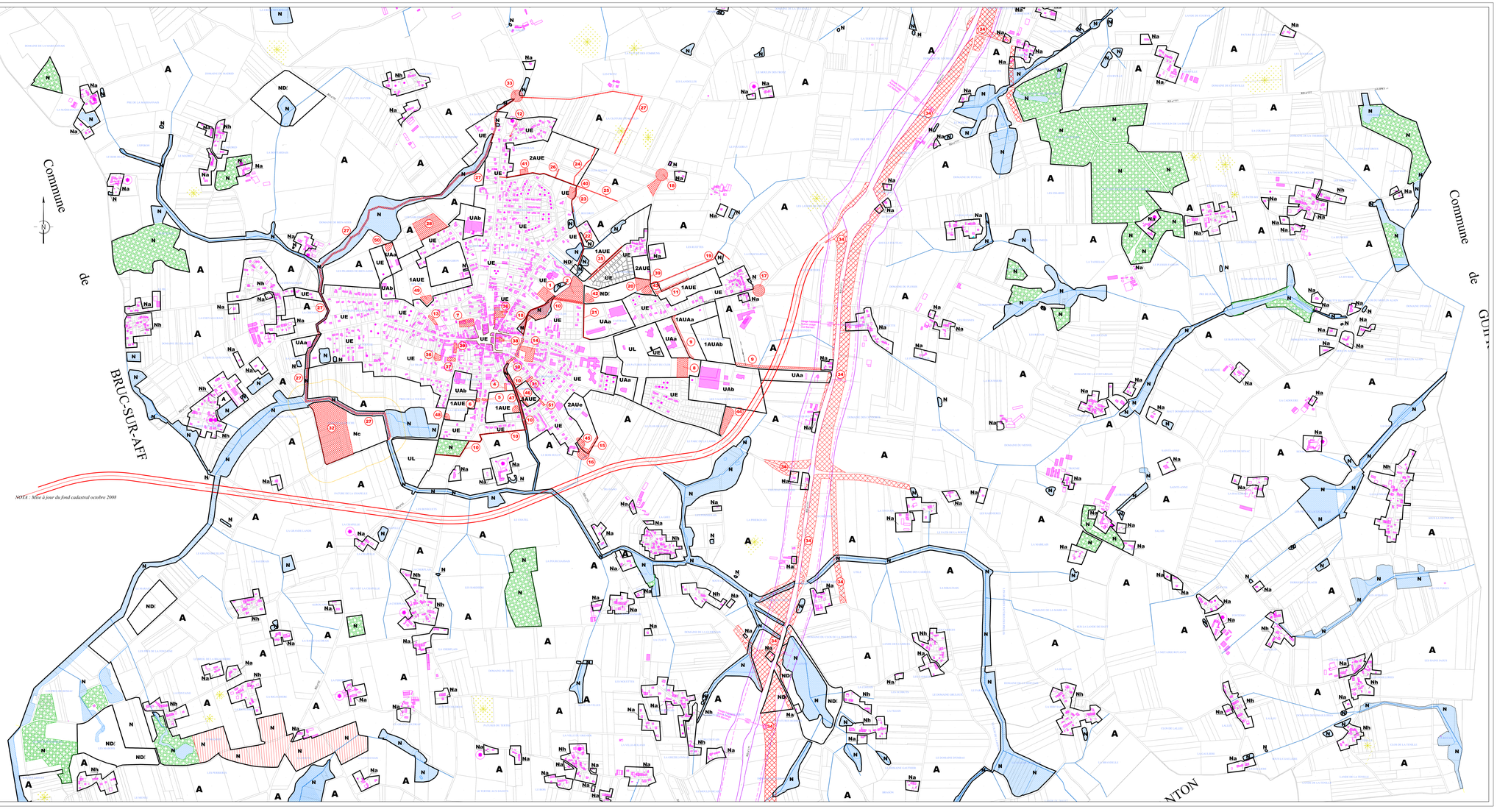

Arrêté le 07/07/2009
Approuvé le 12/02/2010
Révisé le :
-
Modifié le :
-
-
-

PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE DE PIPRIAC

Règlement Graphique

Planche 1 - 1/5000

Planche 2 - 1/5000
Planche 3 - 1/5000